



AMÉNAGEMENT

Quartier nord de Villeneuve-Saint-Georges : lancement de la concertation

La ville de Villeneuve-Saint-Georges et le Grand-Orly Seine Bièvre, avec le concours de Grand Paris Aménagement, ont consolidé début 2023 un projet d'aménagement visant à améliorer le cadre de vie des Villeneuvois au sein du Quartier nord.

Publié le 29 novembre 2023



Une ZAC est une opération publique ayant pour but d'aménager le territoire d'un établissement public ou d'une collectivité territoriale. Dans le cadre de la création d'une telle zone, une procédure de concertation est organisée. Elle associe le public et l'aménageur, afin de nourrir le projet d'aménagement.

Après différents rendez-vous de concertation organisés depuis 2019 autour du projet de renouvellement urbain du Quartier nord, les habitants sont invités à participer à la concertation préalable pour la création de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) qui se tiendra du 21 novembre 2023 au 30 avril 2024.

Les partenaires ont obtenu fin juin les derniers accords de financement de l'ANRU, permettant de mener à bien l'ensemble des opérations prévues dans le cadre du projet de renouvellement urbain.

Comment participer à la concertation?

Chaque habitant, association ou entreprise pourra exprimer son avis, poser ses questions et partager ses idées. L'objectif est de leur donner la parole afin de recueillir leurs attentes et de les intégrer au projet.

Du 21 novembre 2023 au 30 avril 2024, chacun pourra exprimer ses idées :

- > Sur le registre d'observation des projets urbains disponible à l'espace Senghor
- > Sur le <u>registre en ligne</u> [∠]

La Maison des projets

Inaugurée le mardi 21 novembre, la Maison des projets, située au 40, rue Léon Blum à l'Espace municipal Léopold Sédar Senghor de Villeneuve-Saint-Georges, s'adresse à tous les habitants souhaitant suivre l'avancée du NPNRU et s'inscrire dans une démarche participative.

Ses fonctions:

- > Faire connaître le projet
- > Permettre aux habitants de participer à l'élaboration du projet
- > Diffuser les actions en faveur de la mémoire
- > Lieu de préfiguration du centre social et culturel



Bâtiment Askia11 avenue Henri F

11 avenue Henri Farman BP748 94 398 Orly aérogare Cedex

& 01 78 18 22 22

